



Verband Schweizerischer Schützenveteranen
Association suisse des tireurs vétérans
www.vssv-astv.ch

PROCÈS-VERBAL

de la **96e assemblée ordinaire des délégués**,
le samedi, 17 avril 2010 à 13.15 h,
au Centre communal de Schwanden GL

présidence: Bernhard Lampert, président central

procès-verbal: Bernhard Lampert, préposé au procès-verbal et chef de presse,
avec l'aide de Heinz Gränicher, secrétaire central

traduction: Michel Dousse

ordre du jour: selon l'invitation

Les tireurs vétérans du canton de Glaris, sous la direction d'Ernst Gnos, ont organisé une journée exemplaire qui laissera un merveilleux souvenir aux délégués, membres d'honneur et invités. La journée a commencé par un sympathique apéritif au centre communal au cours duquel le président cantonal des tireurs vétérans de Glaris et en même temps président du comité d'organisation, Ernst Gnos, a souhaité la bienvenue à tous les participants et a présenté avec l'humour et la finesse d'un ancien président du Grand conseil et dans un dialecte d'origine, les avantages et les progrès économiques de son canton. A notre grande surprise, il remit aux présidents d'honneurs de l'ASTV et aux membres du comité central un couteau de poche avec une image de la Landsgemeinde et le nom du nouveau propriétaire gravé. Puis ce fut le banquet officiel typiquement glaronais.

Après le repas qui a subi quelques retards dus à la cuisine, les vétérans purent apprécier le concert excellent donné par l'Harmonie de musique de Schwanden, sous la direction de Jürg Hösli, suivi, à 13.30h, de l'hymne national.

1. Bienvenue du président central

Le président central, **Bernhard Lampert**, ouvre ensuite l'assemblée et salue les nombreux invités, les membres d'honneur, les délégués, les représentants de la politique, de l'Armée, des donateurs qui nous supportent financièrement lors de la finale JU+VE, de la presse et des associations amies, les membres du comité d'organisation de cette journée et les tireuses et tireurs ayant remporté un challenge ou une médaille. Il les remercie tous d'avoir accepté l'invitation à participer à la 96e assemblée ordinaire des délégués de l'Association suisse des tireurs vétérans.

Le **président central** salue les représentants :

des autorités du canton de Glaris: Hanspeter Toggenburger, président du Grand Conseil, Dr Andreas Bettiga, conseiller d'État, Dr Thomas Hefti, maire de la commune de Schwanden ;

de notre Armée: div Fred Heer, rempl. CFT, col Hansjörg Langenegger, expert fédéral des pl tir, maj Walter Rhyner, cdt ar ;

du cercle des tireurs: Hans Sameli, délégué de la FST, Anton Albiser, délégué de l'ASTA, Jacques Dessmontet, président ASVTS, Peter Trauffer, président du comité d'organisation de la finale JU+VE, Louis-Robert Pilet, président du comité d'organisation de la FFTV 2009, Werner Hohler, délégué de ProTell, Fredy Lienhard, président GLKSV, Hanspeter Zweifel, président d'honneur GLSSV, Ernst Gnos, président de l'Association glaronaise ;

de nos donateurs: Fritz Egger, délégué de RUAG Ammotec Thoune ;

de la presse: Hans Peter Urech, rédaction Tir Suisse pour la Suisse allemande et Dr Jann Etter, journaliste au journal « Fridolin » ;

nos présidents d'honneur : Hansruedi Harzenmoser et Heinz Häsler ;

nos membres d'honneur: Willy Zinniker, Georges Häusler, Max Brütsch, Daniel Noser, Fritz Britt, Pius Kyburz et Josef Lauper ;

et les dames d'honneur: Rosmarie Figi et Ursula Horner.

Après les salutations et une courte préface ainsi qu'un rappel de l'ordre du jour et de certains points de nos statuts, le président déclare la 96^e assemblée ouverte et souhaite à tous d'agréables et rapides débats. Aucune modification de l'ordre du jour n'est demandée.

2. Hommage aux camarades décédés

Avec de profondes paroles, le président central évoque la mémoire des camarades disparus durant l'année écoulée.

« La mort est la fin d'une vie mais pas des souvenirs et de l'amour. La perte d'un être cher est certainement le plus dur de ce que la vie nous demande. Après la perte d'un être cher, d'un camarade, notre cœur est triste ». Un poète a écrit : « La mort d'un être cher est le retour d'une grande valeur que Dieu nous a prêtée. La vie est un don momentané que nous devons apprécier ». « Nous trouvons la consolation dans le fait que pour chaque humain que nous avons aimé, dit le président, une part se trouve toujours dans notre cœur. Nous allons honorer la mémoire de nos camarades qui nous ont précédés dans la mort et je vous prie de vous lever ».

**Il va toujours te rester dans ton cœur
Quelque chose de l'humain que tu as aimé :
Quelque chose de ses rêves,
Quelque chose de ses espoirs,
Quelque chose de ses actions
Et tout de son amour.**

Pendant que l'Harmonie de musique de Schwanden joue « La Beresina », l'assemblée honore en silence tous les membres décédés de notre Association.

3. Contrôle des présences et élection des scrutateurs

La liste des présences indique 21 invités d'honneur, 10 membres d'honneur, 131 délégués ayant droit de vote, 9 membres du comité central, 5 tireurs méritants, le comité d'organisation de notre assemblée, 2 délégués de la presse et 2 dames d'honneur.

Total : 143 personnes avec droit de vote, majorité absolue 72.

Sont élus scrutateurs : Werner Hofer, KV SO, Hans-Rudolf Marolf, KV AG, Bernhard Henggeler, KV ZH, Melk von Rotz, KV OW, Hans Hartmann, KV LU et Alois Bach, KV TG.

Discours du Conseiller d'Etat Dr Andrea Bettiga

Le Conseiller d'Etat Dr Bettiga, chef du département de la sécurité du canton de Glaris, nous apporte les salutations du Conseil d'Etat et souligne essentiellement l'importance des traditions dans le canton, telles que la Landsgemeinde et divers produits glaronais exportés depuis deux siècles déjà. Il fait un lien entre les traditions plus que centenaires du tir en Suisse et dans le canton de Glaris, traditions dont nous pouvons être fiers et qui ont apporté beaucoup à la recherche d'une identité dans notre pays. La culture de la camaraderie dans les sociétés de tir est un élément social très important, surtout maintenant avec une société de consommation.

4. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 18 avril 2009 à Erstfeld

Le procès-verbal de la 95^e assemblée ordinaire est imprimé dans le rapport annuel, en allemand aux pages 21 à 27 et en français aux pages 27 à 32.

L'assemblée l'approuve à l'unanimité, avec remerciements à son auteur Bernhard Lampert et au traducteur Michel Dousse.

5. Rapport annuel du président et rapport d'activités de la commission de tir

5.1. Rapport annuel du président

Le rapport annuel du président central pour 2009 se trouve aux pages 1 et 2 en allemand et 2 et 3 en français. La parole n'est pas demandée. Le vice-président, Jules Felder, conduit le vote au sujet de ce rapport annuel. Il remercie Bernhard Lampert pour le grand travail accompli et pour la bonne ambiance qu'il fait régner au sein du comité. L'assemblée approuve le rapport du président avec des applaudissements nourris.

5.2. Rapport de la commission de tir

Le rapport d'activités de la commission de tir et les principaux résultats sont imprimés aux pages 9 à 15, dans les 2 langues. Le rapport est accepté sans discussion, avec remerciements à son président, Peter Anderegg, et à toute son équipe.

6. Comptes 2009, rapport des vérificateurs des comptes, décharge du comité central

6.1 Comptes 2009

Le caissier central, Jules Felder, présente les résultats des comptes de l'année 2009 qui se trouvent aux pages 16 à 18, ceci en 2 langues ; le décompte des cartes-couronnes et des fonds est à la page 19. Il souligne, avec plaisir, que les comptes bouclent avec un excédent des recettes de CHF 2'773.71 tout en ayant fait des réserves de CHF 10'000.- et en utilisant une réserve de Fr. 6'000.- (deuxième tranche pour la finale JU+VE). Ce bon résultat financier est aussi dû aux intérêts relativement élevés obtenus grâce à de bonnes liquidités et à de bons placements auprès des banques cantonales.

La fortune de l'Association au 31.12.2009 s'élève à CHF 123'227.27, le fonds des cartes-couronnes à CHF 807'991.- après des remboursements spécialement élevés durant 2009 de Fr. 391'801.-.

6.2 Rapport des vérificateurs des comptes et décharge du comité central

Le rapport des vérificateurs des comptes, membres de l'Association zougoise des tireurs vétérans, se trouve à la page 20. Les vérificateurs remercient le caissier central, Jules Felder, pour sa comptabilité très claire. Ils demandent à l'assemblée d'approuver les comptes de l'année 2009 et les décomptes des cartes-couronnes. Ils recommandent aussi d'accorder la décharge au comité central. Les délégués acceptent ces propositions à l'unanimité et manifestent par applaudissements leurs remerciements au caissier central, Jules Felder, et à l'administrateur des cartes-couronnes, Franz Müller.

Discours du Maire de Schwanden, Dr Thomas Hefti

Monsieur Hefti nous apporte les salutations du Conseil municipal et de la population de Schwanden puis présente sa commune et son canton. Il nous fait remarquer que, contrairement à ce qu'on pense, le canton de Glaris est fortement industrialisé ; il a su remplacer la traditionnelle industrie du textile par d'autres industries modernes. Le canton a toujours fait un effort particulier pour soutenir la production hydraulique d'électricité afin de mettre une énergie à bas prix à disposition des industries. L'équilibre entre le tourisme, l'industrie et la culture est la force de la région. Il nous rend aussi attentif à la réforme fondamentale réalisée récemment dans le domaine des communes. La volonté de défense et d'indépendance a permis à la vallée de bénéficier de la construction de routes, grâce à la place de tir pour blindés à Wichlen, ce qui lui permet d'affirmer que « l'homme libre porte une arme et que le tireur a toujours un but devant les yeux ».

7. Budget 2010

Le budget 2010, préparé avec minutie, se trouve aux pages 16 et 17. Le caissier relève que l'on prévoit un budget équilibré avec un chiffre d'affaires de Fr. 283'000.-. L'assemblée des délégués accepte les propositions du budget 2010 à l'unanimité.

8. Cotisations annuelles pour 2011

Le caissier central informe les délégués que la bonne situation des comptes permet de maintenir la cotisation annuelle à un franc. D'autre part, le versement d'un franc pour encourager la relève, qui

avait été décidé à l'assemblée des délégués de 1997 pour 5 ans, restera en vigueur. La parole n'est pas demandée dans l'assemblée.

L'assemblée des délégués accepte à l'unanimité les propositions des cotisations pour 2011.

9. Élections

Le président central ouvre la discussion des élections par les remarques suivantes :

« Malgré plusieurs appels auprès des associations cantonales, nous ne sommes pas aptes à vous présenter les candidats nécessaires. Bien que le comité central ait décidé de séparer les fonctions d'actuaire et celle de chef de presse (ce qui est possible selon les statuts), nous n'avons reçu aucune candidature ».

9.1 Élection de 2 nouveaux membres au comité central

Notre caissier central, Jules Felder, a atteint la limite d'âge prescrite au paragraphe 2 de l'article 20 de nos statuts. Nous aurions, certes, souhaité le garder mais nous respectons nos statuts.

En remplacement, Markus Plattner, président de l'Association bernoise nous propose la candidature de

Walter Schiesser, né le 13 juin 1940, ingénieur ETS, domicilié à Lotzwil.

Son curriculum vitae en fait un candidat idéal, il est actuellement caissier de l'Association bernoise des tireurs vétérans.

Walter Schiesser est élu à l'unanimité avec de forts applaudissements.

Il déclare accepter son élection et souligne qu'il est spécialement heureux d'avoir été élu dans son canton d'origine. Le président lui souhaite la bienvenue au nom de tous ses nouveaux collègues du comité central.

Comme déjà dit plus haut, le comité central n'est pas apte à présenter des candidats pour les postes d'actuaire et de chef de presse. Aucune proposition n'est faite aujourd'hui par l'assemblée. Les fonctions restent donc vacantes. Le président central se déclare prêt à assumer une fois encore aussi ces deux fonctions pendant une année.

Après que le président central eut annoncé clairement qu'il n'était pas prêt à remplir ces doubles tâches après l'AD de 2011, il a demandé à l'assemblée de donner au comité central la compétence de nommer un actuaire ou un chef de presse par intérim jusqu'à l'assemblée de 2011, si nous avons la chance de trouver une personne compétente pour ces fonctions.

Les délégués acceptent cette proposition.

9.2 Élection des vérificateurs des comptes pour 2010

Pour respecter le roulement alphabétique traditionnel, la vérification des comptes de 2010 échoit à l'Association cantonale de Zurich. Nos camarades zurichois se déclarent prêts à accepter cette tâche et sont élus à l'unanimité.

Discours du divisionnaire Fred Heer, rempl. CFT

Le div Heer nous apporte les salutations du chef de l'Armée, CC André Blattmann. Il affirme ses soucis quant à l'initiative « Pour une protection face à la violence par les armes ». Celui qui veut limiter la propriété privée d'une arme et enlever au soldat son arme militaire ampute d'une manière fondamentale sa liberté de citoyen et enlève la confiance que le pays lui a témoignée jusqu'ici. Une interdiction de la propriété d'une arme est typique d'une dictature. Dans une démocratie, où le citoyen est souverain, une interdiction de la propriété d'une arme est un signe clair de perte de confiance et une limitation de sa responsabilité. Or, on a suffisamment serré la vis à nos libertés !

10. Remise des challenges et des distinctions

Le président de la commission de tir, Peter Anderegg, félicite les vainqueurs des challenges; leurs noms se trouvent aux pages 12 et 13 du rapport annuel.

Malheureusement, à cause de rapports erronés des associations de Soleure et de Bâle Campagne, les noms des vainqueurs indiqués dans le rapport annuel demandent deux corrections : à 300m cat. B, le vainqueur est Roger Erard, de Saignelégier et au pistolet 50m, cat. C, le vainqueur est Hans Möschi, d'Arlesheim. Il est regrettable que ces corrections nous soient parvenues qu'après l'impression du rapport annuel.

11. Honorariat

Au nom du comité central, le président Bernhard Lampert propose d'élever le caissier central sortant, Jules Felder, au rang de membre d'honneur.

Dans son « laudatio », il reprend quelques faits marquants de la carrière de Jules Felder : Pour des raisons d'âge, Jules Felder nous quitte après avoir été membre du comité central pendant 6 ans. Nous perdons un caissier très compétent et prudent, un camarade qui, avec son caractère tranquille et posé, toujours souriant et prêt à aider, avait des contacts faciles. Pour Jules, les mots « SERVIR, FIDÉLITÉ, LOYAUTÉ » ont un sens profond. Ses qualités, il ne les a non seulement démontrées dans plusieurs fonctions au profit du tir sportif, spécialement comme président du comité d'organisation de la 21^e Fête fédérale de tir des vétérans à Emmen en 2001 mais aussi dans l'Armée comme commissaire de guerre d'un corps d'armée. Il s'est aussi engagé dans la politique communale pendant plusieurs années et tout ceci en plus de sa famille et de sa profession.

Cela démontre un engagement remarquable qui justifie que nous lui accordions le titre de membre d'honneur de l'ASTV.

Mesdames et Messieurs les Délégués, le comité central vous propose de nommer Jules Felder Membre d'honneur de l'ASTV, en reconnaissance de ses engagements en faveur du tir sportif et de la communauté. En votre nom, le comité central le remercie de sa collaboration et lui souhaite beaucoup de joie de vivre, de bonheur dans le futur et surtout une excellente santé.

A l'unanimité et sous de forts applaudissements, l'assemblée des délégués nomme Jules Felder Membre d'honneur de l'ASTV.

Le président lui remet un cadeau sous la forme d'un bon pour des jours de repos en Engadine car Jules Felder possède déjà le vitrail de l'ASTV qui lui a été remis lors de l'AD en 2002 en remerciement pour l'organisation de la FFTV 2001 à Emmen.

Le caissier central « retraité » remercie l'assemblée et le comité central de cet honneur qui le touche beaucoup.

Le comité central propose à l'assemblée des délégués d'honorer Louis-Robert Pilet, président du comité d'organisation de la 24^e Fête fédérale de tir des vétérans à Lausanne en 2009 en lui remettant le vitrail d'honneur de l'ASTV et en lui adressant l'éloge suivante :

« Cher Louis-Robert, avec toute ton équipe, tu as permis aux tireurs vétérans de célébrer une fête très sympathique qui restera longtemps gravée dans nos mémoires. En remerciement et en reconnaissance de cet engagement, le comité central a décidé de te remettre le vitrail d'honneur de l'ASTV ».

L'assemblée des délégués applaudit fortement en adressant ainsi ses chaleureux remerciements à toute l'équipe de Lausanne.

12. Approbation des prescriptions de base pour une Fête fédérale de tir des vétérans

Le président fait référence à l'annexe 1 de l'invitation à l'AD par laquelle les délégués ont été informés au sujet de la situation actuelle, des buts et de la raison d'être des prescriptions de base. La parole n'est pas demandée et la proposition du comité central est approuvée à l'unanimité.

13. Participation financière de l'ASTV à l'action contre l'initiative „Pour une protection face à la violence par les armes”

Le président se réfère à l'annexe 2 de l'invitation à l'AD par laquelle tous les délégués ont été informés ainsi que dans notre page d'accueil et par un article dans le mensuel « Der Schweizer Veteran ». Il rappelle le texte de la proposition du comité central et en donne les explications nécessaires :

- *L'ASTV participerait avec un montant de Fr. 100'000.- au financement de la lutte contre l'initiative « Pour une protection face à la violence par les armes ». Les Fr. 10'000.-, déjà votés en 2009 à Erstfeld, seraient contenus dans la somme totale. Par contre, elle ne contiendrait pas des dons librement versés par des associations cantonales des vétérans ou des vétérans privés.*
- *Les associations cantonales participeraient à raison de Fr. 3.- par membre soumis à la cotisation annuelle (ce qui apporterait la somme d'environ Fr. 48'000.-).*
- *Le solde serait financé par le fonds pour événements spéciaux et par celui des cartes-couronnes de l'ASTV (à raison de Fr. 20'000.- chacun).*

- *Des dons libres accordés par des associations cantonales des vétérans ou des vétérans privés seraient à verser sur un compte spécial de l'ASTV, qui elle transmettra la somme à la FST en plus de notre montant de Fr. 100'000.-.*

Il fait aussi appel à la solidarité des tireurs vétérans et ouvre la discussion. La parole n'étant pas demandée, on passe au vote. Les délégués approuvent la proposition du comité sans opposition mais avec quelques abstentions.

14. Lieu de la prochaine assemblée ordinaire des délégués en 2011

L'Association cantonale neuchâteloise a proposé d'organiser la prochaine assemblée des délégués. Dominique Roethlisberger, président de l'Association, se réjouit de nous accueillir l'année prochaine et propose de nous retrouver le 16 avril 2011 à l'occasion de la 97^e AD. L'assemblée approuve cette invitation par applaudissements.

Le président central remercie l'Association neuchâteloise d'être prête à nous recevoir et souligne qu'il est persuadé qu'elle organisera une très belle assemblée des délégués.

15. Divers

Le comité central pense que la prochaine Fête fédérale de tir des vétérans devrait avoir lieu en 2012 ou 2013. Il souhaite qu'elle ait lieu dans la région Nord ou Nord-Est de la Suisse. Les associations cantonales recevront prochainement les prescriptions correspondantes.

Sous les divers, la parole n'est pas demandée dans l'assemblée.

16. Remerciements

Le président central remercie le comité d'organisation de cette assemblée, sous la présidence d'Ernst Gnos, pour l'excellent travail accompli et pense aux nombreuses personnes qui agissent dans l'ombre.

Il adresse aussi un grand merci à ceux qui nous ont offert l'apéritif et à la commune de Schwanden qui a mis le centre communal gratuitement à disposition.

Il remercie les dames d'honneur qui apportent une note gracieuse à cette assemblée et les invités d'honneur qui montrent, par leur présence, leur soutien aux tireuses et tireurs vétérans.

Il n'oublie pas non plus les délégués de la presse et les remercie d'avance de leurs articles objectifs et leur demande de soutenir activement le tir sportif en publiant des articles positifs lors de nos manifestations.

Un grand compliment est adressé aux Délégués qui ont permis un déroulement rapide de cette assemblée de sorte que la séance peut se terminer selon notre plan. Le président les remercie de la confiance témoignée au comité central et du soutien donné à toutes les propositions.

Finalement, notre président souhaite à tous les participants une agréable rentrée, une bonne santé, beaucoup de bonheur et une philosophie positive au travail et dans les familles, selon notre devise :

Pour notre plaisir et comme exemple pour notre jeunesse.

La 96^e assemblée ordinaire des délégués de l'ASTV se termine à 15.30h.